

Texte de la CAA Poitiers juin 2020

Situation générale :

Notre pays vient de traverser une crise sanitaire sans précédent. L'état d'urgence sanitaire, la période de confinement ont mis à mal le fonctionnement de notre société.

Les carences de notre système de santé pour les capacités des soins dans les hôpitaux, le manque de personnels, l'indépendance en approvisionnement pour les traitements, en masques de protections, tests de dépistage ont été mis en évidence, comme un effet secondaire de la mondialisation économique, objectif libéral mené par les gouvernements successifs.

La période a été aussi celle des privations de libertés de circuler, de manifester. L'interdiction partiellement levée, des manifestations ont réuni un nombre conséquent de personnes autour de la dénonciation du racisme, des violences policières, en soutien aux soignants.

Nous avons assisté à une cacophonie de l'exécutif entre les interventions présidentielles, du premier ministre et de différents ministres notamment celui de l'éducation nationale.

Le jour d'après annoncé ressemble déjà un lendemain qui déçoit, comme si la parenthèse du covid une fois refermée, les réformes ont repris là où le gouvernement les avaient arrêtées. On pense en particulier à la réforme des retraites si décriée par la population.

Des milliards sont annoncés pour la reprise économique mais l'éducation nationale reste sous un régime d'austérité budgétaire, des réformes empilées, mal préparées et dangereuses quant à l'ambition démocratique que l'Ecole devrait porter. Le déficit des régimes de sécurité sociale devrait également s'aggraver.

Dans l'éducation :

Nous n'allons pas refaire ici le bilan du confinement, puis des phases successives de reprise. Néanmoins, nous ne pouvons que dénoncer la cacophonie à laquelle les acteurs de l'Ecole ont du faire face, au sujet des différents protocoles sanitaires et leurs périmètres d'application ; à dénoncer l'autoritarisme du ministre Blanquer, le manque de sincérité de ses discours qui brandissent, au milieu des remerciements, la menace à l'encontre de soi-disants profs décrocheurs en laissant, de manière irresponsable, un discours aux accents populistes salir nos professions. Le ministre de l'Ecole de la confiance a définitivement perdu notre confiance.

Faut-il encore le redire, nous n'étions pas prêts à assurer l'enseignement à distance pour de millions d'élèves. Il aura fallu l'engagement sans faille des professionnels de l'éducation pour que les élèves puissent recevoir cet enseignement, dont il ne faut pas oublier qu'il n'a été qu'un ersatz de cours. Rien ne remplacera jamais l'échange dans la classe. Il aura fallu l'inventivité des personnels pour trouver les outils fonctionnels à cette école à distance et à leur frais. Il faut par ailleurs ajouter que cette pseudo « continuité pédagogique » n'a été possible que pour les élèves dont les familles étaient correctement équipées en matériel numérique. Le mépris du ministre a donc laissé « au bord du chemin » les élèves les plus précarisés et les inégalités n'ont fait que s'accroître.

La rentrée 2020 doit être préparée, tant au plan sanitaire que pédagogique, dès aujourd'hui, avec la conscience aiguë que, ce que les élèves ont connu durant ces 4 derniers mois, appelle des efforts conséquents en matière de budget, de réflexion sur les programmes, d'organisation de la classe...

la solution ne saurait se trouver du côté du numérique, des « vacances apprenantes », de tests de positionnement brandis dès la rentrée, qui rajouteraient du stress à l'angoisse vécue. Les mesures prises ne doivent pas se limiter aux dispositifs de soutien en dehors de la classe (type devoirs faits). Pour l'année 2020-2021, des consignes nationales transitoires d'aménagement des enseignements et

des programmes doivent être données pour les classes à examens et des indications précises pour les autres niveaux.

Il y a urgence à revenir sur la réforme du baccalauréat en particulier, supprimer les E3C, à rétablir des épreuves terminales et nationales pour garantir la valeur de ce diplôme, à revoir la procédure Parcoursup si l'on veut donner vraiment sens à la notion de « parcours » et ne pas faire renaître les logiques de « destin ». En tout état de cause, le Ministre doit renforcer les moyens accordés pour cette rentrée et mettre en oeuvre un important plan pluri-annuel de recrutement de personnels afin d'assurer le bon fonctionnement du système éducatif, des écoles et des établissements. L'urgence est aussi là.

Alors qu'à entendre le président Macron, il fallait « se réinventer », des initiatives naissent aujourd'hui qui prennent prétexte de la crise pour accentuer l'offensive contre nos métiers et le caractère public de notre Ecole. On note en effet que le « bricolage » auquel les enseignants ont été malgré eux condamnés durant le confinement est prétexte à des Etats généraux du numérique dont on sait l'appétence qu'il suscite chez notre Ministre, beaucoup moins d'ailleurs chez les acteurs de terrain de l'Ecole.

Un abaissement généralisé des effectifs par classe doit être mis en place : le ministre l'a reconnu lui même lors de la levée partielle du confinement en parlant de « classes bondées », les effectifs par classes sont le levier majeur pour lutter contre le décrochage et l'échec scolaire.

Le dispositif 2S2C doit être supprimé. En fait, c'est une remise en cause fondamentale des enseignements artistiques, culturels et du sport scolaire de l'éducation à la citoyenneté dans nos établissements. Ce dispositif présente des dangers importants : le renforcement des inégalités territoriales, la marchandisation des enseignements,

Dans un récent rapport, la Cour des comptes engage à porter un coup rude à la santé scolaire, aux missions des infirmières scolaires, aux PsyEN une fois encore, quand tout, dans la situation de l'Ecole, montre l'urgence à reconstituer, étoffer des équipes pluri-professionnelles. L'épisode COVID 19 a été l'occasion pour le MEN de poursuivre la casse du service public d'orientation en rendant invisible le travail des Psy-EN-EDO. Le professeur principal est devenu le référent orientation. La région Nouvelle Aquitaine propose aux équipes éducatives des actions d'orientation « clé en mains » à destination des collégiens et des lycéens alors que la loi cantonne les régions à « l'information » sur les métiers et les formations. Ne laissons pas faire et utilisons tous les moyens de s'y opposer (motion et vote en CA...) Les PsyEN sont dans le viseur de la Cour des comptes qui propose de revoir leurs horaires et missions, et de les regrouper avec infirmiers, assistants de service social et médecins dans un service de santé scolaire extérieur à l'école qui est fondé sur une vision médicalisante et hygiéniste de la psychologie.

La prise en charge du handicap a, par delà les mots, les organisations conçues, besoin d'une revalorisation des rémunérations des AESH, d'une politique volontariste en matière d'emploi et de carrière pour ces personnels. Il faut en finir avec le recours aux contrats à temps incomplets subis et faire que soit respectée l'intégralité des notifications d'accompagnement ; que soit reconnue l'exigence des missions des AESH. Le recours au PIAL comme mode de gestion et de mutualisation des moyens humains fait courir un risque de dégradations de conditions d'emploi pour les AESH.

L'Éducation nationale prétend mener des concertations nourries avec les organisations syndicales. Derrière les mots se cache une réalité bien différente de ce que devrait être un véritable dialogue social, qui ne saurait se résumer à une écoute polie. Au niveau national, au niveau académique, nos questions restent le plus souvent sans réponse, en particulier lorsqu'il s'agit de questions en rapport avec les carrières, les questions RH...Nos demandes restent sans suite par la faute de budgets indigents et verrouillés. La loi de transformation de la Fonction publique n'est pas étrangère à cette

détérioration. Imposée contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, elle prive les fonctionnaires de la quasi-totalité des garanties d'équité et de transparence en matière de mutation et de promotion.

La crise sanitaire a contraint les personnels des services du rectorat à travailler à distance. Nous avons du mal à intervenir auprès des services. Les collègues ont eu du mal à être renseignés pendant le mouvement intra académique. L'absence de groupe de travail et les réunions en visio conférence ont été défavorables aux personnels. La volonté de diminuer l'impact du travail syndical ne peut être niée par notre rectrice. La charge de travail avec leurs moyens personnels a été une difficulté, mais le rectorat a su poursuivre son enquête à charge contre nos collègues suspendus à Melle à l'issue des journées de grève et de manifestations lors des épreuves d'E3C. D'autres suspensions de collègues sont restées sans issue ni rendez-vous RH. Pour cause en partie de l'absence de DRH à Poitiers depuis deux mois.

La fermeture des maisons syndicales nous a contraint à modifier notre fonctionnement : Mail téléphone avec un nombre de militants plus réduit. L'absence des permanences pour les mutations intra, la perte du lien direct entre les collègues et les S1 ont contribué à une baisse de la syndicalisation. Nous enregistrons un retard qu'il va falloir combler dès la rentrée de septembre.

Action :

Retisser du lien avec les établissements dès la rentrée avec des réunions départementales et HIS dans les établissements avec l'appui de la section académique.

Proposer un plan de formation syndicale qui re insuffle de la réflexion collective, qui permette de reprendre la main sur nos métiers

La CAA de Poitiers propose que le SNES en lien avec la FSU contribue à organiser un contre-sommet aux Etats généraux du Numérique prévus par Blanquer à l'automne 2020

Mise en place de réunions (ou stage) catégorielles : TZR, CPE, PsyEN, CTEN, AED, AESH avant les vacances de Toussaint et attention toute particulière à l'affectation, l'accueil et la rentrée des futurs stagiaires qui auront subi des tas de rebondissements

Mise en place de stages (réflexion en cours), assurer le renouvellement militant, faire participer des militants aux stages nationaux pour garantir leur formation.

Contribuer à la réussite d'actions nationales (ou locales) dans un cadre fédéral ou intersyndical, en particulier pour le retrait de la réforme des retraites, de la loi de transformation de la fonction publique....